

REPUBLIQUE DU NIGER
-----&-----
MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE LA
SECURITE PUBLIQUE, DE LA DECENTRALISATION
ET DES AFFAIRES RELIGIEUSES
-----&-----
DIRECTION GENERALE DE LA
POLICE NATIONALE

CONDENSÉ D'ÉLÉMENTS SUR AQMI ET BOKO HARAM AU NIGER

INTRODUCTION

Situé au cœur de l'Afrique occidentale, le Niger est borné au nord par l'Algérie et la Libye, à l'est par le Tchad, au sud par le Nigeria, au sud-ouest par le Bénin et le Burkina Faso, et à l'ouest par le Mali.

Le Niger couvre une superficie de 1.267.000Km² et partage une frontière longue de 6.335Kms avec ses sept pays limitrophes.

Ainsi, il partage 960Kms de frontière avec l'Algérie, 355Kms avec la Libye, 1800Kms avec le Tchad, 1500Kms avec le Nigeria, 265Kms avec le Benin, 630Kms avec le Burkina Faso et 825Kms avec le Mali.

Pays charnière entre d'une part l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest et, d'autre part entre l'Afrique du Nord et l'Afrique Subsaharienne ; le Niger se trouve aux conflents de trafics de toutes sortes (stupéfiants, armes, émigration clandestine).

Cette dérive criminelle a également permis la transition vers le terrorisme islamiste, tant la frontière entre les deux activités est poreuse, car la contrebande finance aussi les activités de terrorisme.

A partir de 2002, la présence de Djihadistes internationaux s'est accrue au Sahel, suite à l'intervention américaine en Afghanistan qui les a obligés à fuir ce pays. L'organisation terroriste, n'étant plus parfaitement en sécurité non plus au Pakistan et en Iran, a cherché de nouvelles "zones refuges" pour y installer des camps permettant d'entraîner ses cadres et ses militants afin de les renvoyer au combat contre les «apostats et les mécréants».

Elle les a trouvés notamment au Sahel. Depuis le début 2004, la menace s'est particulièrement intensifiée dans le Sud algérien, à la frontière avec le Mali et le Niger.

La zone sahélienne présente de multiples avantages pour les combattants d'Al-Qaeda. La zone est immense, peu peuplée, les frontières ne sont ni matérialisées ni contrôlées, les trafics omniprésents permettent aux terroristes de se ravitailler aisément. Les fondamentalistes bénéficient d'une certaine bienveillance des populations musulmanes déshéritées du sahel, car dans de nombreux cas, ils fournissent une certaine justice là où il n'y en a pas. Ils prodiguent également des soins médicaux élémentaires et, parfois offrent une aide alimentaire quand les programmes d'assistance nationaux ou internationaux ont échoué.

IDENTIFICATION DE LA MENACE

➤ BOKO HARAM

Boko Haram veut dire en dialecte Haoussa « l'école est un péché ». Ce mouvement était dirigé par Ustaz Mohammed Youssouf de l'ethnie Kanuri depuis 2002.

Cet homme de 39 ans avait fait des études religieuses à la mosquée de Maiduguri, dans l'Etat de Borno, avant de créer son propre dogme : le « Youssoufia ».

Le 30 juillet, c'est dans cette même localité qu'il a été arrêté avant d'être abattu par la police, officiellement en tentant de s'enfuir.

Bien que la loi islamique soit déjà en vigueur dans les douze Etats du nord, peuplés majoritairement de musulmans, Boko Haram veut encore aller encore plus loin.

Se revendiquant ouvertement des talibans, il souhaite que les minorités chrétiennes et les adeptes des cultes ancestraux animistes se convertissent ou quittent la région. En cas de refus, leurs membres doivent être exterminés.

➤ AQMI

L'espace sahélo-saharien est marqué par l'impact de plusieurs conflits violents qui l'ont affecté et y ont déterminé, entre diverses catégories d'acteurs notamment, des liens d'alliance ou d'antagonisme au cours des deux dernières décennies.

Il s'agit notamment du conflit sahraoui, de la crise algérienne avec le soulèvement armé des islamistes, des rébellions au Soudan et de la crise du Darfour, des soulèvements armés périodiques au Tchad et enfin du conflit touareg au Mali et au Niger.

La transformation de ces crises et conflits s'est traduite par des séquences de paix, un recyclage de certains acteurs sur d'autres théâtres et/ou dans d'autres formes de violences politiques ou criminelles, une résurgence de rébellions et une réadaptation du terrorisme.

Ce dernier s'est déplacé vers la périphérie de ses foyers initiaux et pénètre le champ géopolitique voire sociopolitique de l'Afrique subsaharienne. Qui plus est, de nouvelles alliances entre criminalité organisée, rebellions politiques et fondamentalisme terroriste se confirment mettant ainsi en évidence de nouveaux défis sécuritaires.

Le Nord Mali Niger semble devenir actuellement l'épicentre d'un système de conflit en constitution dans le Sahel Sahara à l'intersection de la crise touareg, du développement relatif du terrorisme et de la criminalité organisée ainsi que des problèmes liés à la migration clandestine.

HISTORIQUE ET EVOLUTION

➤ BOKO HARAM

C'est dans le Nord-est du NIGERIA que le mouvement islamique armé BOKO HARAM, adepte du salafisme, a été fondé en 1995.

BOKO HARAM signifie, en dialecte haoussa, « L'école est un péché ». Il est aussi connu sous le nom de *Jama'at Hijra Wa Takfir* (QHWT) ou de *Jama' atu Ahlissunnah lidda'awati wal Jihad*.

Ses adeptes se qualifient également de « *taliban nigérians* ».

Le groupe Al-Takfir w'al Hijra est une émanation des Frères Musulmans, créée en Egypte dans le début des années 1970. Le groupe a été responsable de l'activité terroriste meurtrière dans tous les pays où, il s'est établi.

Le nom "Al-Takfir w'al Hijra" est traduit pour signifier "l'excommunication et la migration" et est révélatrice de l'idéologie radicale du groupe.

L'idéologie takfiri souligne un retrait complet de la société moderne, considérée comme anti-islamique

Bien que la loi islamique soit déjà en vigueur dans les douze États du Nord, BOKO HARAM veut encore aller encore plus loin. Son objectif principal est le renversement du gouvernement et l'imposition de la **charia** dans tout le pays.

Se revendiquant ouvertement des talibans, ce groupe souhaite que les minorités chrétiennes et les adeptes des cultes ancestraux animistes se convertissent ou quittent la région. En cas de refus, leurs membres doivent être exterminés.

BOKO HARAM se livre ainsi, depuis sa création, à des tueries qui visent principalement les représentants du gouvernement, les populations chrétiennes, mais aussi les musulmans jugés trop « modérés ».

Pendant les huit premières années de son existence, Boko Haram a été relativement discret. C'est à partir de **2003** que le mouvement se fait connaître, à la suite de la désignation d'un nouveau dirigeant, **Ustaz Mohammed Yusuf**, lequel engage progressivement le groupe dans des actions armées spectaculaires.

Le 24 décembre 2003, BOKO HARAM attaque des postes de police et des bâtiments publics dans les villes de **Gaïdam** et **Kanamma** (**État de Yobé**). Il faudra une opération conjointe de l'armée et de la police pour venir à bout des terroristes: dix-huit d'entre eux seront abattus et des dizaines d'autres interpellées.

En 2004, Ustaz Mohammed Yusuf installe la base opérationnelle du groupe à proximité du village de Kanamma (**État de Yobé**), dans le nord-est du pays, à la frontière avec le **Niger**.

Le 21 septembre de la même année, BOKO HARAM attaque plusieurs postes de police de **Bama Gwiorza** (**État de Borno**), tuant plusieurs policiers et dérobant armes et munitions.

Mais, mis à part quelques escarmouches isolées avec la police, Boko Haram ne passera que sporadiquement à l'action au cours des années 2007 et 2008.

En juillet 2009, des renseignements concordants parviennent aux autorités nigérianes selon lesquelles le mouvement islamiste est en train de s'armer. L'armée décide de lancer, préventivement, une vaste opération de ratissage dans les provinces du Nord.

En représailles, les membres de la secte déclenchent une vaste insurrection. Ils lancent des attaques sans précédent contre toutes les institutions qui représentent l'État.

Le soulèvement affecte cinq États du Nord: Bauchi, Borno, Kano, Katsina et Yobé.

Les insurgés s'en prennent à des postes de police et de douanes, à des bâtiments publics et à la minorité chrétienne, notamment en incendiant des églises, faisant plusieurs centaines de victimes.

La réaction des forces de sécurité est extrêmement violente: une véritable campagne militaire élimine plus de 700 membres du groupe, dont son chef Ustaz Mohammed Yusuf. De nombreux autres « talibans nigérians » sont arrêtés et incarcérés. Cela entraîne la fuite de nombreux cadres du mouvement à l'étranger, où certains d'entre eux sont entrés en relation avec la mouvance djihadiste internationale.

Mais les actions de BOKO HARAM vont se poursuivre. Dès lors, le groupe va devenir une priorité pour les services de sécurité.

Au cours de l'année 2010, BOKO HARAM multiplie les attaques contre la police, l'armée et les représentations de l'État nigérian dans les États de Borno et de Bauchi, provoquant la mort de plus de cinquante personnes et faisant des dizaines de blessés.

Malgré la réaction des forces de sécurité, qui arrêtent plus de 150 membres du groupe terroriste au cours de l'année 2010, les actions vont prendre une ampleur encore plus marquée en 2011.

BOKO HARAM recrute ses membres principalement au sein la classe moyenne nigériane - jeunes mécontents et diplômés chômeurs, ainsi que chez les enfants des rues (*Almajiris*) qui ont migré des zones rurales vers les zones urbaines en quête de meilleures conditions de vie, ou pour étudier sous la direction de guides islamistes renommés dans des villes comme Kano, Zaria, Kaduna, et Maiduguri.

La secte bénéficie également du soutien d'individus instruits, riches et influents, favorables à l'imposition d'un islam radical qui ont épousé l'idée d'Al-Qaïda selon laquelle il faudrait «chasser les croisés de la terre d'islam».

➤ **AQMI**

Comme le Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC) dont elle est issue, l'organisation AQMI qui a été officiellement créée le 25 janvier 2007 a divisé l'Afrique du Nord en régions militaires.

Le Sahel forme sa 9e région. Cette entité militaire a par la suite été rebaptisée **Imaratou Es Sahra (l'Emirat du Sahara)** ;

L'Emirat de Sahara se compose de deux Katibas, celle d'Abdelhamid Abou Zeid, un extrémiste radical et celle de Mokhtar Belmokhtar, un contrebandier actif dans la région depuis une quinzaine d'années

Selon les directives d'internationalisation de la guerre sainte prônée par Oussama Ben Laden, cet Emirat déborde désormais très largement sur les pays voisins : Mali, Niger, Nigeria, Libye, Mauritanie et Tchad.

Initialement, c'était **Abdelkader Massoud, Mokhtar Belmokhtar** (MBM), alias **Abou Al Abbes ou Belouaer**, qui était le chef de cette zone d'opérations. Il était à l'époque fidèle au GSPC car il entretenait des liens d'amitié forts avec **Amari Saïfi**, alias **Abderrazak le para ou Abou Haidara**, le numéro deux du mouvement.

Les choses se sont dégradées après l'arrestation de ce dernier par le Mouvement pour la Justice et la Démocratie au Tchad (MJDT), en mars 2004, puis son extradition vers l'Algérie en octobre de la même année.

Ne bénéficiant plus de soutien au sein des instances dirigeantes du GSPC, MBM a commencé à prendre ses distances avec le chef du mouvement, **Nabil Sahraoui**. Lorsque ce dernier a

trouvé la mort en juillet 2004, son successeur **Abdelmalek Droukdel**, alias **Abou Moussab Abdelouadoud ou Djafar Abdelouadoud**, ne s'est pas trouvé mieux disposé à son égard.

En conséquence, en 2005, il a ordonné son remplacement à la tête de la 9e région par **Abdelkader Benmessaoud**, alias **Moussab Abou Daoud**. Le choix ne s'est pas avéré très judicieux puisque Abou Daoud s'est rendu aux autorités algériennes en juillet 2007.

Jusqu'en Novembre 2011, c'était **Yahia Djouadi**, alias **Yahia Abou Amar Abd El-Ber** qui était l'émir de l'Emirat du Sahara.

Au cours de la deuxième quinzaine du mois de novembre 2011, **Abou Alqama**, l'a remplacé "Il s'est également vu attribuer la direction de l'ensemble des bataillons et brigades de l'organisation au Sahara, la "neuvième région" de l'organisation, ainsi que la tâche de maintenir à leurs postes les leaders de ces bataillons et de ces brigades", a ajouté le journal mauritanien.

Ce changement est intervenu à la suite de rivalités féroces et de luttes intestines au sein du groupe terroriste.

Al-Qaida compte sur l'émirat du Sahara, qui représente une source de financement via l'argent des rançons. L'organisation y mène des actions de contrebande et enrôle des combattants dans ses camps du Sahara.

COLLUSION EVENTUELLE

Plusieurs sources font état de la présence de la secte Boko Haram au Niger, ou du moins, de l'utilisation du territoire nigérien comme base arrière par les activistes de ce mouvement et éventuellement comme zone de transit.

Les adeptes de BOKO HARAM pourchassés du Nigeria cherchent refuge au Niger où, existeraient des cellules dormantes.

Le Niger partage plus de 1500 km de frontière avec le Nigeria et plusieurs familles y vivent à cheval. De par les liens culturels séculaires unissant le Niger et le Nigeria, il s'est instauré une tradition qui amène les nigériens à se rendre au Nigeria en quête de connaissances coraniques. Ils rentrent au berceau souvent embrigadés par les fondamentalistes radicaux du Nigeria.

Ainsi, toutes les localités nigériennes situées le long de cette frontière sont susceptibles d'offrir le gîte et le couvert aux fondamentalistes religieux nigérians et des similitudes ont été relevées dans le discours de certains leaders religieux avec celui de Boko Haram.

Il n'est pas aujourd'hui formellement prouvé que le Boko Haram ait tissé des liens organiques avec Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI). Toutefois, le Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC) algérien, qui est l'ancêtre d'AQMI, a créé dans les années 2002 une « brigade du Sahara », stationnée dans les montagnes du Tibesti au nord du Tchad.

Cette unité aurait eu des contacts avec des associations et des confréries religieuses islamiques nigériennes. Ces dernières se sont considérablement développées dans la région de Zinder au sud du pays d'où elles entretiennent des relations avec ses homologues nigériennes. En raison de ces connexions, les violences religieuses pourraient se propager depuis le nord du Nigéria jusqu'au Sahel, où AQMI est très présent.

L'attentat contre les bureaux de l'Onu à Abuja accroît les craintes que l'influence d'Al-Qaïda sur les groupes islamistes en Afrique subsaharienne ne soit en augmentation.

En effet, avant cette date, jamais Boko Haram ne s'en était pris à des cibles étrangères. Il avait jusqu'alors limité ses attaques contre le gouvernement nigérian ou les populations chrétiennes. L'attentat du 26 août est le signe que le groupe terroriste internationalise ses objectifs et semble vouloir dorénavant s'inscrire dans le djihad mondial, à l'image des autres groupes islamistes combattants africains qui ont adhéré à la cause d'Al-Qaïda (Al-Qaïda au Maghreb Islamique - AQMI - et la milice somalienne Al-Shabaab).

L'attentat contre le siège de l'Onu doit être vu comme la suite des attaques des Djihadistes contre l'organisation internationale, en Irak (2003) et en Algérie (2007).

Une collaboration avec AQMI pourrait expliquer en partie la sophistication croissante des attaques récentes de Boko Haram. La secte nigériane pourrait tirer parti d'un renforcement de ses liens avec le groupe terroriste algérien pour accéder à un statut plus international qui renforcerait sa crédibilité et son attractivité auprès des candidats potentiels au djihad.

Il semblerait qu' AQMI soit en train d'essayer d'étendre son action en Afrique subsaharienne en partageant la formation, les tactiques et les armes avec les groupes militants locaux après avoir échoué dans la conduite de ses opérations en Algérie et en Europe.

En 2010 déjà, AQMI aurait proposé son aide au groupe islamiste nigérian pour lutter contre les chrétiens. Depuis, un nombre croissant de Nigérians s'entraînerait avec ce groupe dans ses camps du Sahara et les recrues africaines seraient plus ombreuses au sein d'une organisation traditionnellement dominée par les Arabes.

Une vidéo saisie lors de l'arrestation ratée de CHEKAOU à Diffa, montre des combattants s'exprimant dans un certain nombre de langues d'Afrique de l'Ouest, notamment, le haoussa dans un camp d'entraînement d'AQMI.

Toutefois, Boko Haram ne semble n'en être qu'aux prémices d'une collaboration avec AQMI. Ses hommes ne disposent encore que d'armes légères et ne sont pas sérieusement formés au combat de guérilla. Surtout, aucun combattant étranger n'a été vu par les forces de sécurité.

Comme dans de nombreux autres cas, le soutien semble avoir été plus idéologique et moral qu'opérationnel. Enfin, si les liens entre les deux groupes se sont renforcés ces dernières années, il existe toujours une grande méfiance entre les Africains et les Arabes.

OBJECTIFS IDENTIFIES

➤ BOKO HARAM

Activistes identifiés à Mainé Soroa et villages environnants

- ✓ **Moustapha Mouti**, quartier Dondi/Mainé Soroa où se tiennent généralement les réunions et rencontres des combattants. La dernière réunion a eu lieu à son domicile entre le 22 et le 24 décembre 2011 en présence de certains combattants de Gaïdam et Damatru ;
- ✓ **Gasso** qui a fait l'objet d'une arrestation mais relaxé par la suite. L'intéressé formé en Algérie, domicilié au quartier Château ;
- ✓ **Djibir Idi** qui s'est réfugié à Zinder après l'attaque de Gaïdam. De retour, il logerait au quartier Deouram ;
- ✓ **Arifa**, revendeur de pièces détachées au marché de Mainé Soroa de retour, il y a une semaine, de Diffa où il s'est rendu après l'attaque de Gaïdam ;
- ✓ **Mallam Mahamadou** qui a, également, fui Mainé Soroa pour se réfugier à Tochia un village du Nigeria distant de 25 km de Mainé Soroa ;
- ✓ **Ligari**, revendeur de pièces détachées à Mainé Soroa, quartier Deouram, de retour à Mainé Soroa après l'attaque de Gaïdam.

ZINDER

La récente visite du gendre **d'Aboubacar Chékaou** (N° 1 de BOKO HARAM) aux membres de la secte « KALA KATO », laisse supposer des liens entre les deux (02) groupes.

Il faut relever, aussi le cas d'un adepte de BOKO HARAM, blessé au Nigeria, qui a succombé à ses blessures à l'hôpital de Zinder.

Il est parent à **Mallam Ali**, manœuvre à la BCEAO, l'un des premiers responsables des KALA KATO à Zinder. Beaucoup de ses parents seraient membres de BOKO HARAM.

DIFFA

La DRPN Diffa a procédé à l'interpellation des nommés **ABOUKAR INOUSSA** et **ABBA MALAM ISSA**, tous deux, de nationalité nigérienne, soupçonnés d'appartenir à BOKO HARAM, le 26

Novembre 2011 à 20 H. Les deux individus qui ont regagné le territoire national, en provenance de GAIMAD/MAIDUGURI au Nigeria, quelques minutes avant l'attaque qui a concerné cette localité et, imputée à BOKO HARAM, sont soupçonnés d'y avoir participé.

Les intéressés ont été interpellés en compagnie d'autres individus. Il s'agit de :

- ✓ **ABBA MALAM ISSA** accompagné du nommé **MOSSA GASSO**, interpellés le 26 novembre à 20H et gardés à vue au commissariat de police de Mainé Soroa ;
- ✓ Le nommé **ABOUKAR INOUSSA** accompagné de quatre (04) personnes ci après, interpellés le 27/11/2011 aux environs de 07 heures:
 - ARI ELHADJ GABTO** et de **MARIAMA** né vers 1985 à Argou/ Gueskerou/Diffa, revendeur demeurant au quartier festival de Diffa ;
 - MOURIMA OUSMANE ABDOU** et de **AISSA** né le 03/07/1985 à Diffa, revendeur demeurant au quartier festival de Diffa ;
 - ARI MAHAMADOU** et de **MEREME** né vers 1981 à Diffa revendeur demeurant au quartier Diffa KOURA ;
 - MAHAMDOU GOUBO LIGARI AISSAMI** et de **FANTA** né vers 1977 à KOGORI/Diffa, revendeur demeurant au quartier Diffa Koura.

Les perquisitions effectuées à leurs domiciles respectifs sont demeurées infructueuses et n'ont pas permis la découverte d'objets intéressant l'enquête en cours.

L'exploitation des mémoires des téléphones portables appartenant aux nommés **ARI GONI** et de **MARIAM** ; **ARI ELHADJ GOBTO** et de **MARIAMA** ; **AMADOU GO LIGARI** et de **FANTA** ; **MOUSSA GASSO GRAH** et de **FATIMA** ; **MOURIMA OUSMANE** et de **AISSA** ; n'a permis la découverte d'aucun indice trace les liant à BOKO HARAM.

Par contre, l'exploitation des appareils cellulaires retrouvés dans les mains des nommés **ABOUKAR INOUSSA** et **ABBA MALAM ISSA** détenteurs respectivement les numéros de téléphone ci après : +227 97 48 09 33 et +227 96 30 01 91 a fait ressortir un lien avec AQMI notamment avec le nommé **KHALID AL BARNAWI** qui aurait participé au rapt de deux européens au Nigeria en mai 2011.

En plus le numéro appartenant à **ABOUKAR INOUSSA**, révèle un probable lien avec le nommé **KHALID AL BANARWI**. Ce même numéro de **ABOUKAR INOUSSA** est aussi enregistré sous le nom de "A SU KAR KU LAKA" dans un téléphone cellulaire utilisé par un membre de BOKO HARAM, le nommé **KAKA BOUNOU MOUSTAPHA**.

*De tout ce qui précède, il ressort que les nommés **ABOUKAR INOUSSA** et **ABBA MALAM ISSA**, présumés appartenir à BOKO HARAM, sont en liaison avec d'autres individus présumés appartenir à AQMI.*

Ibrahim Adamou, vendeur d'ordinateurs portables, fils d'un policier à la retraite, serait reconnu comme très dangereux du fait de sa participation au Djihad en Somalie. En effet, il serait l'un des grands organisateurs de la secte BOKO HARAM à Diffa.

Depuis l'arrestation de **Kaka Bounou** ainsi que ses compagnons, tous membres de BOKO HARAM, la fréquentation de leur mosquée, sise dans l'enceinte du marché de Diffa et dirigée par **Mallam Abatcha**, aurait fortement diminué.

Tous les jeudis et vendredi, les membres de la secte BOKO HARAM de Diffa, ceux des villages environnants et ceux du Nigeria se rassemblent à la Médersa **Mallam Boukari** en face de la croix rouge Diffa.

Le village de **Bourma Tolla** situé à 15 Kms de Diffa, recèle trois (03) membres nigériens de la secte BOKO HARAM que les habitants dudit village se refusent à dénoncer.

Selon la source, le nommé **Abba Gani Gaouri**, activiste de la secte BOKO HARAM, se serait rendu dans ce village pour leur rendre visite.

Par ailleurs, il a été permis d'apprendre que plusieurs villages environnants de Bourma Tollo recèlent un nombre important d'activistes dont on saurait déterminer.

Plusieurs membres présumés de BOKO HARAM, basés à Diffa, ont fui la ville pour se réfugier ailleurs.

C'est le cas de l'Émir de la secte un certain **Sayadi** et un autre du nom de **Mallam Bidi**. C'est, également, le cas des jumeaux **Hassane et Ousseini** dont la présence de l'un d'eux a été signalée à Tahoua, **Ibrahim Adamou alias Dan Zarma et Mahamadou Mallam Moutari** tous enseignants à l'école Merdersa de Diffa sise en face de la croix rouge dont les positions ne sont pas cernées.

Le nommé **Madou Moustapha** aurait participé à l'attaque du poste de police de Damassak. L'intéressé qui fut blessé lors de ladite attaque se serait fait soigner à Diffa par les nommés **Hassane et Ousseini** avant de fuir pour se réfugier à Zinder d'où il s'est rendu à Kano au Nigeria.

Depuis l'arrestation de **Mallam Boukar**, chef des membres de la secte BOKO HARAM de Kilakam, transféré à Niamey où il est détenu, un nouveau chef spirituel a été élu à la tête de l'organisation. Il s'agit de **Mallam Djibrilla** résidant à Kilakam.

Parmi les enseignants de l'école coranique se trouvant en face de la croix rouge de Diffa, se trouveraient deux (02) frères qui seraient des idéologues de la secte BOKO HARAM.

Il s'agit de :

MAHAMADOU MALLAM MOUTARI, Cel : 96 31 12 92

KABIROU MALLAM MOUTARI (numéro cellulaire non encore déterminé).

L'école coranique en question, appartient à leur frère **BOUKARI MALLAM MOUTARI** qui ne serait pas sympathisant de ladite secte.

Selon des rumeurs plusieurs parents auraient retiré leurs enfants de cette école à cause de ces deux frères enseignants.

Activistes ayant assisté à une réunion le samedi 14 janvier 2012 à Diffa, dans une "Marquaz" sise au quartier Diffa Koura, derrière le domicile du sieur Kaka Bounou détenu à Niamey pour appartenance à la secte BOKO HARAM.

- ✓ **Abatcha (sans autres précisions)**, revendeur de pièces détachées au marché central de Diffa, domicilié au quartier Diffa Koura ;
- ✓ **Ibrahim (sans autres précisions)**, commerçant au marché central de Diffa, domicilié au quartier Diffa Koura ;
- ✓ **Kachin (sans autres précisions)**, sans profession apparente, domicilié au quartier Diffa Koura ;
- ✓ **Gambo (sans autres précisions)**, élève coranique, domicilié au quartier Diffa Koura ;
- ✓ **Ba'Sayadina (sans autres précisions)**, vendeur grossiste de parfum, connu pour son appui à l'endroit des membres de la secte BOKO HARAM, domicilié au quartier Château ;
- ✓ **Maloum (sans autres précisions)**, commerçant dont le domicilie n'est pas localisé ;
- ✓ **Aboukar (sans autres précisions)**, présenté comme un ex garde corps de **Mahamadou Youssouf**, leader de la secte tué par la Police nigériane, domicile non localisé ;
- ✓ **Adam (sans autres précisions)**, transporteur dont le domicile n'est pas localisé ;
- ✓ **Cheick (sans autres précisions)**, il serait de nationalité nigériane et fut présenté à l'assistance comme auteur des attentats à l'explosif à Abuja lors des fêtes de fin d'année. Il serait un artificier de renom et aurait trouvé refuge à Diffa car sa tête aurait été mise à prix par les autorités nigériennes. Selon la source, il serait très riche et quand il rentre, l'assistance se lève en signe de respect. Il serait sans domicile fixe et ses compagnons lui auraient demandé de quitter Diffa pour aller se réfugier à Niamey ;

Actes terroristes projetés au NIGER par BOKO HARAM

À l'issue de la réunion du 14 Janvier 2012, les décisions suivantes ont été prises :

- ✓ **Premièrement** : Les participants auraient juré de déstabiliser Diffa par des poses d'explosifs. Ils ont déploré le fait qu'ils n'ont pas pu poser deux (02) explosifs comme prévu à la fin de l'année 2011. Ils affirment avoir échoué du fait de la vigilance accrue des FDS par les patrouilles diurnes et nocturnes qu'elles effectuent en ce moment. Selon eux, les FDS ont été informées de leur projet par des traîtres issus de leur rang. Les deux (02) engins explosifs seraient détenus par un certain **Awari**, de nationalité nigériane et seraient stockés dans une boutique sise au marché central de Diffa. **Awari** seul connaît le lieu où sont entreposés ces deux (02) engins explosifs et ce dernier serait bloqué au Nigeria du fait de la fermeture des frontières.
- ✓ **Deuxièmement** : Il aurait été demandé aux partisans de sympathiser avec les éléments des FDS de la région dans le but de s'emparer de leurs armes de dotation. Pour ce faire, l'option d'empoisonnement a été choisie. En effet, des poisons seront bientôt distribués aux membres. Une somme de 50.000Naira soit environ 150.000Fcfa serait réservée à tout celui qui apportera une arme par cette technique d'empoisonnement.
- ✓ **Troisièmement** : Des cibles comme la prison civile, le commissariat et la douane auraient été retenues pour d'éventuelles attaques. Pour la prison civile, le but serait de libérer des prisonniers afin d'avoir une grande popularité et aussi de s'emparer des armes. Ils pensent aussi avoir des sympathisants parmi les prisonniers qui seront libérés.
- ✓ **Quatrièmement** : Un participant a été désigné pour chercher des engins explosifs et des poisons dissimulés dans la brousse de Chétimari/Diffa et les acheminer à Diffa. Ces explosifs seraient destinés aux actions futures qui seront menées à Diffa. Ce sont neuf (09) bouteilles de champagne et six (06) bidons de gaz munis de fils conducteurs qui seront acheminés par ses soins à Diffa. Une fois à Diffa, ces explosifs seront montés par le nommé **Cheick** (ci-dessus cité) qui serait un artificier de nationalité nigériane, auteur de l'attaque d'Abuja. Une fois montés, ces engins en forme de cocktails Molotov produiraient des dégâts énormes sur des bâtiments dotés d'installations électriques. Il est déconseillé aux membres de les lancer sur des bâtiments dépourvus d'installations électriques, car (selon eux) ils ne produiraient pas les dégâts escomptés sur ces genres de bâtiments.

A l'issue des investigations diligentées par la Direction Régionale de la Police Nationale de Diffa sur la base de ces informations, les individus suivants ont été interpellés et mis à la disposition du Service Central de Lutte contre le Terrorisme :

- ✓ **ADAMOU MOHAMED**, né vers 1976 à Mairiga/ Nigeria, nationalité nigériane, fils de Mohamed Saidou et de Habiba Adamou, illettré, sans position militaire, célibataire sans enfant, se disant jamais condamné ni poursuivi en justice, domicilié à Bakaré /Borno/Nigeria.
- ✓ **BACHARD MOHAMED** et de FALMATA né en 1982 à ASSAGA/DIFFA, marié à une femme et père de cinq enfants, Profession revendeur domicilié à Diffa quartier Diffa Koura, Sans situation militaire, se disant jamais condamné ni poursuivi en Justice, Cel : 97-03-39-82.
- ✓ **ATTIQ JIDDAH MAMAN alias YA ATCHA**, né vers 1978 à Diffa. Fils de JIDDAH MAMAN et de ZARA ARI, Nigérien, illettré, sans situation militaire, marié à une femme et père de trois enfants, se disant jamais condamné ni poursuivi en Justice, revendeur d'essence fraudée, domicilié à Diffa quartier Diffa Koura.
- ✓ **MELE MOUSTAPHA** né vers 1990 à BARWA/BOSSO/Diffa, fils de Moustapha Manga et de YAGANA KOUROU, Nigérien, illettré, sans situation militaire, se disant Jamais condamné ni poursuivi en Justice, revendeur, domicilié à Diffa quartier Diffa Koura.
- ✓ **LIGARI BOUKAR MADOU**, né le 16/01/1985 à Diffa, Fils du garde forestier à la retraite BOUKAR MADOU et de SALAMOU ABBA KIARI, nigérien, instruit niveau élémentaire CM2, marié à une ménagère et père d'une fille de 18 mois, se disant jamais poursuivi ni condamné par la justice, sans situation militaire, revendeur de portables au marché central de Diffa.

- ✓ **KOURNA ABDOU KIARI** et de AISSA OUMAROU né le 01-01-1981 à MAREY/Diffa, marié à une femme et père de deux enfants, Illettré, sans situation militaire, se disant jamais condamné ni poursuivi en justice, revendeur, domicilié à Diffa quartier AG NOU.
- ✓ **OUSSEINI HASSAN INOUSSA** et de AMINA ATCHA, 22 ans, né à LIGARDI/MAINE SOROA, nigérien, illettré, célibataire sans enfant et sans situation militaire, se disant jamais condamné ni poursuivi ni condamné en Justice, docker au marché de Diffa.
- ✓ **SAHABI ALLASSANE** et de **BIBA**, né en 1964 à KISSAMBANA YERIMA/Mirriah/Zinder, nigérien, maçon domicilié au quartier festival/Diffa, élève coranique, sans situation militaire, marié et père de huit enfants, sans antécédent judiciaire.
- ✓ **MOUSTAPHA IBRAHIM** et de FANNA né en 1983 à Diffa, revendeur demeurant à Diffa quartier Diffa Koura, marié à une femme et père d'un enfant, sans situation militaire, se disant jamais condamné ni poursuivi en Justice, Cel : 94 88 85 26.
- ✓ **MOUTARI MAHAMADOU** et de AICHA, né en 1987 à Diffa, nigérien, maître coranique, domicilié au quartier AFOUNORI/Diffa, sans situation militaire, marié sans enfants, sans antécédent judiciaire.
- ✓ **IBRAHIM MAHAMADOU** et de HASSEY, 27 ans né en 1987 à FUO/Diffa, suis nigérien, célibataire sans enfant, docker/élève coranique, domicilié au quartier festival/Diffa, sans situation militaire, marié sans enfants, sans antécédent judiciaire, Cel : 97 31 48 90/96 80 01 66
- ✓ **OUMAROU MOUTARI** et de Aicha, né en 1990 à Diffa, célibataire sans enfant, instruit niveau 3^{ème} du CEG, revendeur et enseignant à l'école coranique, domicilié à Diffa quartier AFOUNORI, sans situation militaire, se disant jamais condamné ni poursuivi en Justice.

Dans la nuit du 24 au 25 janvier 2012, les FDS de Diffa (Police Nationale, Garde Nationale du Niger et Gendarmerie Nationale) ont mené une opération dans le milieu BOKO HARAM de Diffa ayant permis l'arrestation de plusieurs membres de cette secte et des saisies de matériels susceptibles d'être utilisés dans les attentats terroristes.

Les personnes interpellées :

- ✓ **Idrissa Adam dit Ba'sayadina**, 26 ans, né à Diffa, vendeur grossiste de parfum, respecté pour sa charité à l'endroit des partisans de la secte BOKO HARAM, domicilié au quartier Château de Diffa. Il est imam à l'espace public érigé en mosquée au niveau du marché central de Diffa. Il a assisté à la réunion du 22 janvier 2012. Motif : appartenance à la secte BOKO HARAM ;
- ✓ **Abatcha Madou**, 30 ans, né à Diffa, revendeur de pièces détachées au marché central de Diffa, domicilié au quartier Diffa Koura. Il est en second au niveau de la mosquée ci-dessus citée. Il a participé à la réunion du 22 janvier 2012. Motif : appartenance à la secte BOKO HARAM ;
- ✓ **Ousseini Hassane**, 30 ans, né à Lagariri/Diffa, docker, domicilié au quartier Diffa Koura chez le nommé **Ibrahim**. Il serait de nationalité nigériane bien que l'intéressé se dit nigérien. Motif : appartenance à la secte BOKO HARAM ;
- ✓ **Mélé Moustapha**, 21 ans, né à Barwa, revendeur au marché central de Diffa, domicilié au quartier Festival. Il est soupçonné d'héberger à son domicile les étrangers appartenant à la secte BOKO HARAM qui arrivent à Diffa en provenance du Nigeria. L'intéressé aurait juré sur le coran avec d'autres personnes (ils ont aussi obligé noter source à jurer sur le coran pour l'accepter) qu'il apportera son soutien au mouvement BOKO HARAM et qu'il ne dénoncera jamais les activités de ladite secte aux autorités. Il est stipulé qu'en cas de parjure il subira les conséquences. Motif : appartenance à la secte BOKO HARAM ;
- ✓ **Kinguimi Malango**, 24 ans, né à Malkokori/Diffa, cultivateur, domicile non localisé, interpellé avec le nommé **Mélé Moustapha**. Motif : appartenance à la secte BOKO HARAM ;
- ✓ **Ibrahim Mahamadou**, 27 ans, né à Diffa, manœuvre, domicile non localisé. D'après notre source, il ne serait pas sympathisant de la secte BOKO HARAM. Motif : vérification d'identité.

Les objets saisis :

- ✓ Neuf (09) bouteilles de champagne avec leurs mèches allumeuses contenant du liquide qui s'apparente à de l'essence ;
- ✓ Dix (10) flacons contenant des substances apparemment du poison (selon notre source) de deux (02) types en liquide et en poudre ;
- ✓ Un (01) flacon d'environ 200 ml contenant du liquide non déterminé ;
- ✓ Une quantité importante de brins d'allumettes.

NB : Les perquisitions effectuées aux domiciles des personnes arrêtées ont permis de découvrir plusieurs documents, des portables et des CD contenant des prêches qui sont en cours d'exploitation.

Par ailleurs, les investigations se poursuivent en vue de l'interpellation de plusieurs autres personnes soupçonnées d'intelligence avec ladite secte à Diffa, Mainé Soroa et N'Guigmi.

Dans la nuit du 25 au 26 janvier 2012, il a été procédé à l'interpellation de cinq (05) individus soupçonnés d'appartenir à la secte BOKO HARAM dans la commune urbaine de Diffa. Il s'agit de :

- ✓ **Kourna Abdou et de Aissa**, 31 ans, né à Diffa, revendeur, domicilié au quartier Afounori ;
- ✓ **Sahabi Alassane et de Habiba alias Kassar**, né vers 1964 à Kissambani/Mirriah, maître maçon, domicilié au quartier Festival ;
- ✓ **Ligari Boukar et de Salamou**, 27 ans, né à Diffa, revendeur, domicilié au quartier Diffa Koura ;
- ✓ **Mahamadou Moutari et de Aicha**, 24 ans, né à Diffa, préicateur à la Merdersa sise en face de la croix rouge de Diffa, domicilié au quartier Afounori ;
- ✓ **Oumarou Moutari et de Aicha**, 22 ans, né à Diffa, revendeur, domicilié au quartier Afounori.

Des recherches se poursuivent actuellement en vue d'interpeller les nommés **Ibrahim, Kachim, Ari Kaka Madou et Aboubacar Mohamed alias Sidick** en fuite.

Le nommé **Malam Kaka Madou** et de Mariam, 30 ans, né à Madou-Tchalouri/Gueskerou/Diffa, revendeur, domicilié à Diffa quartier Festival, a été interpellé le 27 janvier 2012 à 06H15.

D'après nos renseignements, il aurait hébergé à son domicile, un moment donné, le sieur **Aboubacar Chekaou**, Numéro 2 de la secte après Mahamadou Youssouf tué par la Police nigériane.

Selon des informations recueillies à Diffa, il ressort que le mardi 31 janvier 2012 vers 14 heures, le leader de la secte BOKO HARAM, le sieur **Aboubacar Chekaou** aurait été aperçu en territoire nigérien non loin de Diffa dans un véhicule de marque Golf, de couleur noire. Ils seraient trois (03) à bord dudit véhicule et se seraient dirigés vers Bagara, un village nigérien situé à environ 4 km de Diffa.

➤ AQMI

En l'état actuel des connaissances, des acteurs directs de la nébuleuse AQMI, n'ont pas été identifiés.

Cependant, un certain nombre de contacts ou relais ont pu l'être.

- ✓ **Hamed Biga dit ABTA**, et de Zeinabou, né en 1960 à Loubarett/Tassara, profession commerçant demeurant à Agadez/Quartier sabon gari marié et père de six(06) enfants, sans situation militaire prétend n'avoir jamais été condamné ni poursuivi en justice.
- ✓ **Mohamed Sidati** et Hadjatou, né en 1960 à Loubarett / Tchintabaradan, Marié et père de six (06) enfants, Membre de l'ONG Taghaouen, conseiller municipal au titre de la commune rurale d'Ingall, domicilié à Ingall, sans situation militaire, prétend n'avoir jamais été poursuivi ni condamné en justice, Cel : 94-85-17-73.
- ✓ **SAIBANI**
- ✓ **AMADOU BOUBACAR** nigerian, déféré

- ✓ Ahmed Abdoulaye (recherché dans le cadre de l'enlèvement des français au toulousain)

RÉCAPITULATIF DES ACTES TERRORISTES PERPÉTRÉS AU NIGER

- **Octobre 1993** : Détournement par **Jerry Adam**, d'un avion de la Nigeria Airways à l'Aéroport international de Niamey;
- **Le 08 février 1998** : Accrochage entre l'ex-GSPC et les Forces Armées Nigériennes (FAN) à **Tazerzait**, région de Tahoua.

Bilan: un (1) Officier et 04 soldats tués.

- **Le 22 février 2004** : Prise d'otage par les éléments du **GSPC** d'un groupe de touristes français dans la zone de **Temet** au Niger
- **Le 15 mars 2004** : Accrochage entre un autre groupe du **GSPC, dirigé par ABDOUN RAZAK alias Abou El PARA et les FAN**. Ils ont été neutralisés par l'Armée Tchadienne en coordination avec l'Armée Nigérienne.
- **Le 04 avril 2004** : Accrochage entre des éléments de l'ex-GSPC à l'Armée Nigérienne **au Nord de Midal, région de Tahoua**.

Bilan : d'importants matériels de guerre et des versets coraniques abandonnés par les terroristes

- **Le 16 avril 2004** : Accrochage entre 04 éléments du GSPC et un détachement des FAN dans la **Zone d'Egawan, région de Tahoua**

Bilan : mort d'**Allane Hacène alias Cheik Hassan, logisticien du GSPC**.

- **Le 07 janvier 2005** : Découverte de deux bombes artisanales dans l'Aïr, enterrées par les éléments de l'EX-GSPC.
- **14 décembre 2008** : Enlèvement de l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général de l'ONU, **Mr Robert Fowler** diplomate canadien et son compatriote **Guay Louis** et leur Chauffeur nigérien à 40 Kms à l'Ouest de Niamey ;
- **22 janvier 2009** : Enlèvement de 04 touristes européens à **Adéramboucane** le long de la frontière nigéro-malienne ;
- **07 octobre 2009** : Arrestation du terroriste mauritanien **Tahki Ould Youssef** à Niamey ;
- **14 novembre 2009** : Tentative d'enlèvement de ressortissants américains à **l'Hôtel Tarka de Tahoua** ;
- **28 décembre 2009** : Attaque d'un groupe de **Saoudiens** par des terroristes dirigés par le nommé **Alhassane Ould Mohamed alias Chaibani à Djambala** à quelques kilomètres de la frontière nigéro – malienne.

Bilan : Quatre (04) morts et deux (02) blessés graves.

- **30 décembre 2009** : Accrochage entre un détachement des FAN et des combattants d'AQMI sous la direction **d'Abou Zeid** dans la localité de **Télemcès, région de Tahoua**. L'attaque était frontale.
- **08 mars 2010** : Attaque kamikaze par une soixantaine d'éléments d'AQMI du poste militaire avancé de **Tiloa**.

Bilan: trois (03) militaires tués, de l'armement et deux véhicules emportés.

- **20 avril 2010** : Enlèvement de **Michel Germaneau**, et de son chauffeur **Ouaghi Abidine à Innabangirit**, Région d'Agadez.
- **16 septembre 2010** : Enlèvement des sept (7) expatriés d'**AREVA** par un groupe d'environ 30 islamistes à Arlit (Nord-est du Niger);
- **07 Janvier 2011** : Enlèvement de (02) ressortissants français **ANTOINE DE LEO COURT et VINCENT DELORI** dans un restaurant de Niamey.

Bilan: 03 éléments des FDS, 02 ravisseurs et les 02 otages tués.

- **12 Juin 2011** : accrochage entre des éléments du 23^{ème} bataillon interarmes d'AKOKAN en patrouille et des trafiquants à 80 kilomètres d'ARLIT(cité minière) occasionnant un décès de part et d'autre et six(06) dans les rangs des militaires .:Saisie de 640kilogrammes de SIMTEX(pate d'explosif),85 détonateurs,

03 mitrailleuses M80 de marque KORINOV , 04 AK 47 , des munitions ,02 véhicules et 260 000 dollars US.

- **15 septembre 2011** vers 10heures: accrochage entre un détachement militaire BICOS/FAN de MARADI en patrouille à N'TADERA/AGADEZ et un convoi de 3 véhicules .Bilan : un mort et 3 blessés du côté des militaires; et un des chauffeurs tué. Les 52 supposés recrues supposées, n'étaient que des exodants nigériens en partance en ALGERIE. Saisie de 3 AK 47,1PA de marque ZIGANA ,1 PA de marque TOKAREV, 1 RPG7, une importante quantité de munitions ,05 Roquettes de 40mn et 04 charges propulsives, 1 cordon détonateur, 1 dispositif de mise à feu et 1 exploseur.
- **06 octobre 2011**, la Direction de la surveillance du territoire a conduit et mis à notre disposition 02 ressortissants Nigérians de la secte BOKO HARAM appréhendés au poste frontalier de YASSANE alors qu'ils tentaient de sortir du pays à bord d'un bus de transport voyageurs de SONEF en partance au MALI. De l'exploitation des objets saisis sur eux, il ressort la découverte de ce qui suit :
 - ✓ Divers documents et films montrant comment fabriquer des explosifs et les déclencher;
 - ✓ Des cours en arabe comportant des formules chimiques entrant dans la composition et la fabrication d'explosifs;
 - ✓ Des cours complets en anglais sur la doctrine de combat militaire et la sécurité des opérations;
 - ✓ Un document de 222 pages en arabe renfermant des images d'explosifs piégés , des détonateurs électriques , des dispositifs de TNT, C4, RDX, C2,PETN, des matières chimiques entrant dans la composition et la fabrication du pain plastique, divers objets électriques , des formules et symboles en physique, des images de mines antichars piégées à l aide de TNT, des mises en scènes sur des véhicules piégés, des images d' individus portant des ceintures bourrées des charges explosives et comment les déclencher;
 - ✓ Des numéros de téléphone d'éléments d'AQMI et d'individus ayant participé à l'attentat perpétré le 26 Août 2011 contre le siège de l'ONU à ABUJA au NIGERIA.
- **06 DECEMBRE 2011**, sur instruction de Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance Hors Classe de NIAMEY, transport à la brigade fluviale de la Gendarmerie de NIAMEY pour prendre en charge un Algérien qui a été interpellé aux alentours de l'Escadrille Aérienne de NIAMEY par des militaires en poste et qui l'ont à la disposition de cette unité. Il s'agit du nommé : **DIDOUA SACI MANSOUR** et de Mabrouka Mohamed, né le 30/08/1986 à Menyea/ALGERIE, sans profession, se disant instruit coranique, résident à son lieu de naissance de passage à NIAMEY, sans moyen de subsistance et sans domicile. L'intéressé a fait l'objet d'une procédure et a été déféré.

L'ensemble des actes terroristes, jusque là, posés au Niger ont été perpétrés par la **Katibate Tareq Ibn Zyad d'Abdel Hamid alias Abou Zeid** en dehors de celui du 07 janvier 2011, perpétré par la **katibate Al-Moulathamoune de Mohtar Belmختار**.

La stratégie de déstabilisation du Sahel suivie depuis plusieurs années par les Djihadistes d'AQMI, a fait des émules au-delà de l'aire géographique d'Al Qaeda au Maghreb Islamique.

C'est ce mode opératoire consistant à semer la terreur qui a inspiré au Nigeria le mouvement islamiste extrémiste BOKO HARAM. Sa folie meurtrière a fait des centaines de morts en moins de deux mois dans plusieurs villes du pays.

L'usage d'explosifs par les groupes de BOKO HARAM, n'est pas sans lien avec la prolifération des armes et, surtout, du puissant **Semtex**, après le pillage des stocks libyens.

La guerre en Libye et la situation chaotique qui y a prévalu pendant des mois d'affrontements, a été particulièrement propice pour les réseaux de trafic dans le Sahel.

Des centaines de mercenaires africains qui combattaient aux côtés de Kadhafi ont introduit toutes sortes d'armements à travers les frontières poreuses des Etats de la région.

Ce trafic a pris deux principales directions :

- ✓ les armes et munitions convoyées vers la frontière malienne, ont été transportées pour la plupart par les mercenaires du Polisario qui ont combattu dans les rangs de Kadhafi. Ce sont ces chargements qui sont aujourd'hui entre les mains d'AQMI.
- ✓ L'autre circuit a pris le chemin du nord du Niger, où une partie de l'arsenal libyen a été acheminée par les sub-sahariens rentrés de Libye. Ce dernier circuit a été le principal canal d'approvisionnement de Boko Haram dans le nord du Nigeria.

Il est donc à craindre qu'après le rapprochement idéologique, une jonction ne se soit déjà opérée militairement entre les groupes terroristes d'AQMI et ceux de BOKO HARAM.